

Ploeneg

#6
Janvier
2022

Le magazine de la commune de **Plouhinec**

Dossier

Action sociale et Santé



TRAVAUX

**La requalification de la
route de la Pointe du Raz**

PROJET

**Le projet du Centre Bourg :
Pour une dynamisation réussie**



Sommaire



4

Patrimoine - Culture

**«Le Goyen en Lumières»
Exposition d'Art en mairie
Médiathèque : bilan après un an
d'ouverture**

6

Travaux

**La requalification de la route de la Pointe
du Raz**

Dossier Action sociale et Santé



12

Ressources Humaines

**La campagne de recensement 2022
Ça bouge dans les services**

13

Projet

**Le projet du Centre Bourg : Pour une
dynamisation réussie**

14

Actus



15

Expressions politiques

16

État civil

Ploeneg

Le magazine de la commune de Plouhinec
Janvier 2022

Directeur de la publication : Yuan Moullec

Coordinatrices de rédaction :

Armelle Streiff Le Bogec - Laureen Hascoët

Conception : Laureen Hascoët

Impression : Imprimuit Audierne

© Photos : Mairie de Plouhinec - rawpixel.com - Freepik



« ... les projets initiés par la majorité se mettent en place. »

Chères Plouhinecoises, chers Plouhinecois,

Cette année encore, la crise sanitaire ne me permet pas de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire ; j'en suis, croyez-moi, profondément désolé. Depuis le début de ce mandat et en raison de la crise sanitaire, rares auront été, malheureusement, les moments me permettant de venir à votre rencontre.

Malgré tout, la vie municipale continue et les projets initiés par la majorité se mettent en place. L'étude sur la revitalisation du centre bourg a démarré ; la population, les riverains et les commerçants ont été consultés et nous allons désormais pouvoir entrer dans la phase concrète du projet.

De même, la cale prévue sur Poulgoazec verra ses travaux démarrer après la saison estivale, pour une réalisation qui s'étalera jusqu'à début 2023. Cet investissement structurant pour le port est la première pierre d'un projet qui verra également la réalisation à suivre de 120 places de pontons.

Les travaux sur la départementale doivent quant à eux reprendre en début d'année, non sans impact sur nos vies quotidiennes. C'est pourquoi la municipalité a organisé des réunions d'information avec la population concernée, afin d'appréhender au mieux les éventuelles difficultés inhérentes à ce genre de chantier.

Comme vous pouvez le constater, malgré cette période trouble, des perspectives porteuses s'offrent à nous. Restons soudés et unis, et gardons bien à l'esprit ces valeurs de solidarité, de bienveillance, de proximité et d'écoute qui caractérisent si bien notre territoire breton et qui ont toujours fait notre force. Lorsque cette crise sanitaire, qui n'en finit plus de durer, s'achèvera enfin, nous en sortirons plus forts et mieux armés pour l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2022. Prenez soin de vous, de vos proches et de tous ceux qui vous entourent.

Bonne année et bonne santé à tous

Bloavezh mat ha yec'hed mat d'an holl

Yvan Moullec
Maire de Plouhinec

Ploenegadezed ha Ploenegiz ker,

Er bloaz-mañ c'hoazh n'on ket evit adkavout eac'hanoc'h da-geñver lid boas hetoù ar maer ; rannet eo ma c'halon gant kement-se, a c'hellit krediñ. Abaoe penn-kentañ ar respet-mañ hag abalamour d'an enkadenn yec'hedel e vo bet gwall ral, siwazh, ar mareoù ma'm bo gallet mont da gejañ ouzhoc'h.

Daoust da bep tra e talc'h ar gumun da vevañ hag ar raktresoù bet kroget gant tu ar muuianiver a vez lakaet war-sav. Lañset eo bet ar studiadenn diwar-benn advevaat kreiz ar vourc'h ; ali ar boblañs, an annezidi hag ar goñversanted zo bet goulennet hag e c'hellimp stagañ bremañ gant al labourioù da vat.

Evit ar pezh a sell ouzh ar c'hal da vezañ savet e Poulgwazeg ivez e vo kroget gant al labourioù goude mare an hañv, labourioù hag a bado betek deroù 2023. Ar postadur frammata-se evit ar porzh zo lodenn gentañ ur raktres hag a lako 120 plas ponton da zont da wir ivez.

Evit al labourioù war an hent-departamant e vo adkroget ganto e deroù ar bloaz. Efedoù o do war hor buhez pemdeziek. Se zo kaoz ez eus bet aozet emvodoù kelaouiñ gant an Ti-kêr, asambles gant an dud a sell ar chanter-se outo, evit kompren mat an diaesterioù a c'hellje dont diwar ur chanter a seurt-se.

Evel ma welit, peadra zo da welet an amzer-dazont war an tu mat, daoust d'ar mare trubuilhet m'emaomp ennañ. Chomomp tost an eil re ouzh ar re all hag unanet. Dalc'homp gant perzhioù dibar Breizh, hor bro, hag a zo bet he ferzhioù mat a-viskoazh : ar genskoazell, ar vadelezh, an nested hag ar selaou. E-giz-se, pa vo fin d'an enkadenn yec'hedel hag a bad atav, e vimp kreñvoc'h ha barrekoc'h evit talañ ouzh an amzer da zont.

Hetiñ a ran deoc'h-holl ur bloavezh mat e 2022. Grit mat war ho tro, war-dro ho tud kar ha war-dro an holl re tro-dro deoc'h.

Bloavezh mat ha yec'hed mat d'an holl.

Yvan Moullec
Maer Ploeneg



«Le Goyen en Lumières»

Cette année, la commune de Plouhinec s'associe à Audierne-Esquibien pour proposer la première édition du «Goyen en lumières», du 10 décembre 2021 au 2 janvier 2022.

Ancrées dans le territoire du Cap Sizun, Plouhinec et Audierne avaient pour ambition « d'éblouir ensemble » les habitants du Cap et bien au-delà, durant la période hivernale. Pour ce faire, la société « Spectaculaires allumeurs d'images » a conçu un projet d'envergure et innovant, qui a pris la forme d'une déambulation sur les rives du

port, autour desquels étaient exposées des installations lumineuses et originales.

Un projet né d'une volonté commune de développer l'attractivité hivernale, au cœur d'un territoire qui connaît une fréquentation touristique très forte.

Ce parcours nocturne « Le Goyen en Lumières

» a donc été proposé à de nombreux spectateurs, du 10 décembre 2021 au 2 janvier 2022. Différentes animations étaient également proposées dans l'unique but de faire briller les fêtes de fin d'année.



L'Art à Plouhinec

Le bureau municipal du 26 août 2021 a validé le lancement d'une série d'expositions d'art à la mairie de Plouhinec.

Cette initiative est née au sein d'un groupe d'élus composé de Claude Bouvier, Pascale Olivier-Hélias, Armelle Streiff Le Bozec, Christine Jézéquel et Paul Kersaudy de l'association pour la promotion de l'art à Plouhinec (APPA). Ce comité de sélection choisit les œuvres d'art après rencontre avec les artistes et examen de leurs créations.

Après réflexions, le lieu le plus approprié pour présenter des œuvres d'art à Plouhinec a été la partie sud de la salle du conseil municipal à la mairie. Des aménagements y ont été apportés par les services techniques pour embellir cette salle d'exposition.

Organisation des expositions :

– environ 6 par an d'une durée de 2 mois

dont 1 collective sur un thème.

Conditions pour être candidats à une exposition :

– être inscrit à la maison des artistes (MDA) c'est à dire être professionnel sauf pour les expos collectives.

Le vernissage du 18 décembre était consacré à l'artiste plasticienne Fabienne Houzé-Ricard. Elle dessine et peint depuis plusieurs années des nids et des oiseaux, une peinture formée de lignes dont la matière picturale est lisse. Son inspiration autour du sanctuaire et de la frontière nous parle avec délicatesse de la fragilité humaine.

Cette exposition est accessible à tous jusqu'au 12 février 2022 aux heures d'ouverture de la mairie.

Médiathèque :

Bilan après un an d'ouverture



La médiathèque René Quillivic de Plouhinec a fêté ses un an le 8 décembre dernier. L'occasion de revenir sur cette première année.

Actuellement, la médiathèque compte : 1206 adhérents ; 68% sont de Plouhinec, et 90% sont Capistes. Les 10% restants, sont des adhérents venant de communes limitrophes, ou travaillant sur la commune ou ayant une résidence secondaire sur Plouhinec.

En un an, le compteur d'entrée a dénombré plus de 32000 passages, ce qui fait environ 2700 entrées dans la médiathèque par mois.



Malgré la situation sanitaire, la médiathèque a organisé des animations comme :

- Heure du conte
- Bébés lecteurs
- Jeux en grand (pour jouer aux jeux vidéo avec les consoles de la médiathèque (switch et PS5), sur le grand écran, via le vidéo-projecteur)
- Ateliers informatiques
- Tricot-thé
- Le mois du film documentaire
- Deux conférences (une conférence en astronomie et une autre sur la LowTech)
- Des expositions (exposition des lauréats du concours de photo du CMJ, exposition «À l'école des sorcières» (prêt BDF), exposition sonore de Lucie Hardoin, exposition Archéochrono de l'INRAP, exposition de photos de Gilles Gloaguen, exposition de la BDF : comment un livre vient au monde.
- Dispositif micro-folie

La médiathèque accueille également les maternelles et l'élémentaire de l'école des Ajoncs tous les vendredis, mais aussi les maternelles de Sainte-Anne d'Audierne une fois par mois ou encore le collège de Locquéran. La crèche vient aussi

régulièrement et durant les vacances, les centres de loisirs et la Obra s'invitent à la médiathèque.

La médiathèque reçoit aussi l'ESAT Kan ar Mor et propose des lectures à l'EHPAD de Plouhinec tous les mois.

Les ouvrages les plus empruntés : cette année aura été marquée par le nombre de prêts de BD, que ce soit en jeunesse comme dans les rayons adultes.

En 2022, la médiathèque, reconduit ses animations habituelles agrémentées de quelques surprises en plus comme les «kafetañ e brezhoneg» : des échanges en breton autour d'un café, qui auront lieu une fois par mois, et des animations ponctuelles.

Le programme des animations est disponible à la médiathèque, sur le site internet de la médiathèque, sur celui de la mairie et sur les réseaux sociaux de la commune.

Médiathèque René Quillivic

Rue des écoles – 29780
Plouhinec

02 98 70 81 87

mediatheque.plouhinec.bzh
mediatheque@plouhinec.bzh

La requalification de la route de la Pointe du Raz



Un aménagement qualitatif et durable

Débuté en 2017, le projet de la Route de la Pointe du Raz (RD784) entre dans sa phase finale sur la période 2022 – 2023 entre le giratoire de Ty Frapp et la rue des Lilas pour un coût estimé à 2 millions d'euros. Ce projet a fait l'objet d'une réunion publique le 6 décembre dernier.

En lien avec le conseil départemental du Finistère et la Région Bretagne, les aménagements urbains et paysagers d'une longueur de 1 800 m, pilotés par les bureaux d'études Servicad Ingénieurs Conseils et Univers reprennent au premier trimestre 2022 pour une réalisation en 2 tranches géographiques à savoir, une première tranche de travaux entre le giratoire de Ty Frapp et le carrefour de Trébeuzec incluant également le réaménagement du carrefour à feux, puis une seconde tranche jusqu'à la rue des Lilas au point de raccordement des travaux réalisés en 2020 par la municipalité précédente.

Dans l'objectif imposé par les obligations réglementaires du « Code de la Rue » et la volonté affichée de gestion durable, l'ensemble des aménagements urbains conciliera sécurité et circulations, écologie et partage de l'espace public par l'amélioration, à la fois, de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dites PMR, de la visibilité sur les accès aux voies transversales aux propriétés riveraines, de lisibilité de la voirie routière pour une meilleure régulation de la vitesse en agglomération limitée à 50 km/h, d'accessibilité des lignes régulières et scolaires gérées par la Région Bretagne et de gestion de la politique de stationnement et

mode doux de déplacements et notamment les « 2 roues » et enfin une meilleure gestion des eaux pluviales.

Par délégation de maîtrise d'ouvrage donnée par le Conseil Départemental 29, la ville assure sous son contrôle la réfection globale de la voirie routière, des trottoirs, stationnements et espaces paysagers créés.

Le Code de la Rue : Concevoir une voirie accessible pour tous !

La loi sur l'égalité des chances de 2005 complétée par les décrets d'application de 2006 et 2007 impose aux collectivités de prévoir dans tout aménagement une continuité des cheminements accessibles à tout usager de la voirie routière, notamment en prenant en considération les personnes à mobilités réduites (PMR).

Qu'est-ce qu'une personne à mobilité réduite ?

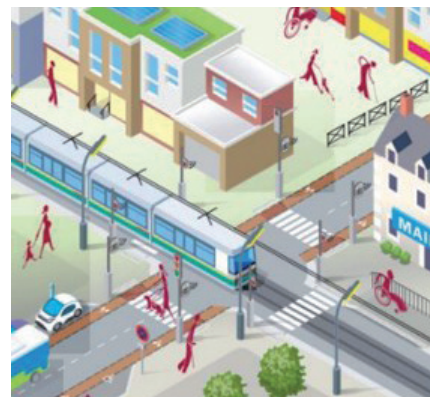
Tout individu contraint de ne plus pouvoir se déplacer sans assistance ou dans des conditions normales de mouvement. Sont considérées comme PMR les personnes à handicap moteur, visuel et cognitif mais aussi les personnes âgées ou enceintes, les enfants en bas-âge, portant des charges lourdes ou momentanément dans l'incapacité de se déplacer sans support physique (béquilles, déambulateur, poussette, caddie, etc.).

En quoi cela consiste-t'il ?

Pour ce faire, les aménagements intègrent des solutions spatiales permettant le partage du domaine public par la mise en œuvre

d'aménagements rendant accessible l'espace public dans son intégralité en alliant les différents flux de déplacement possible sur son périmètre. Cela consiste dans la création de trottoirs de largeur 1.40 m mini, de stationnements longitudinaux de largeur 2.00 m mini, de voiries permettant l'accès de tous types de véhicules y compris le transport commun et de voie « vélo » de largeur 1.20 m mini. Selon l'espace disponible sur le secteur concerné, si l'ensemble des cheminements n'y est pas réalisable, des solutions doivent être recherchées sur un périmètre élargi dans une vision globale d'aménagement.

La régulation de la vitesse est un paramètre important du Code de la Rue car il constitue une dynamique importante pour le bien-être de l'utilisateur. Sur le projet, plusieurs solutions d'aménagement sont envisageables tel que plateau surélevé, chicane, carrefour à feux ou zone 30.



Contraintes réglementaires :

Concevoir une voirie accessible pour toutes- : Une obligation inscrite dans la loi pour l'égalité des chances de 2005.

Une politique de stationnement et « 2 roues » affinée

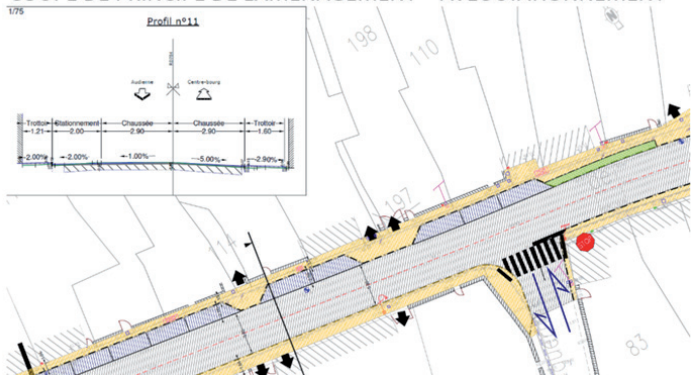
Compte-tenu de l'exiguïté de la route de la Pointe du Raz en zone urbaine et des nombreuses habitations présentes de part et d'autre du domaine public départemental, la politique de stationnement implique à la fois de prévoir des places de stationnement longitudinales dans les secteurs les plus contraints et principalement pour les habitations ne disposant pas de solution de stationnement sur leur parcelle, et, de faciliter par la réalisation de trottoirs plus larges l'accès aux parcelles disposant d'un

garage ou d'une cour intérieure et ainsi faciliter la visibilité des usagers en entrée et sortie du domaine privé sur la voirie routière en évitant toute zone de stationnement de part et d'autre des accès précités.

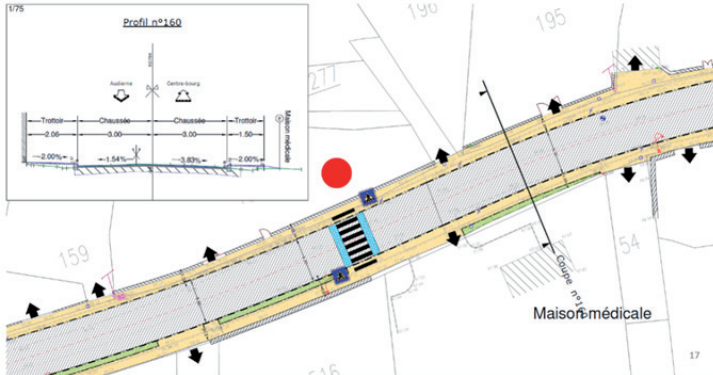
Cette exiguïté conduit également la collectivité à entamer une réflexion élargie de la continuité cyclable sur son territoire car la route de la pointe du Raz ne permet pas d'allier la création de voie dite « vélo » sur son linéaire avec l'accessibilité PMR,

le stationnement et la prise en compte des flux routiers. C'est pourquoi, en lien avec le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement (SIOCA), porteur du schéma directeur vélo de l'Ouest Cornouaille, la collectivité étudie la mobilité cyclable sur des voies parallèles en intégrant toutefois sur le projet les transversalités indispensables à cette continuité.

COUPE DE PRINCIPE DE L'AMENAGEMENT – AVEC STATIONNEMENT



COUPE DE PRINCIPE DE L'AMENAGEMENT – SANS STATIONNEMENT



Une coordination globale sur le périmètre Projet

Piloté par le cabinet SERVICAD, les travaux s'accompagneront en amont de la réfection des réseaux existants sous le domaine public départemental à savoir :

- **Réseau d'adduction d'eau potable (SIE du Goyen)** : Reprise du réseau de transport vers Audierne et de distribution pour les riverains y compris branchement
- **Réseau des eaux usées (SIVOM de la baie d'Audierne)** : Travaux ponctuels de réparation par chemisage et reprise des branchements défectueux

- **Réseau basse tension (ENEDIS / SDEF)** : Sécurisation et effacement des réseaux le long de la RD784 et reprise des branchements

- **Réseau de téléphonie (ENEDIS / SDEF)** : Travaux d'accompagnement à l'effacement de la basse tension

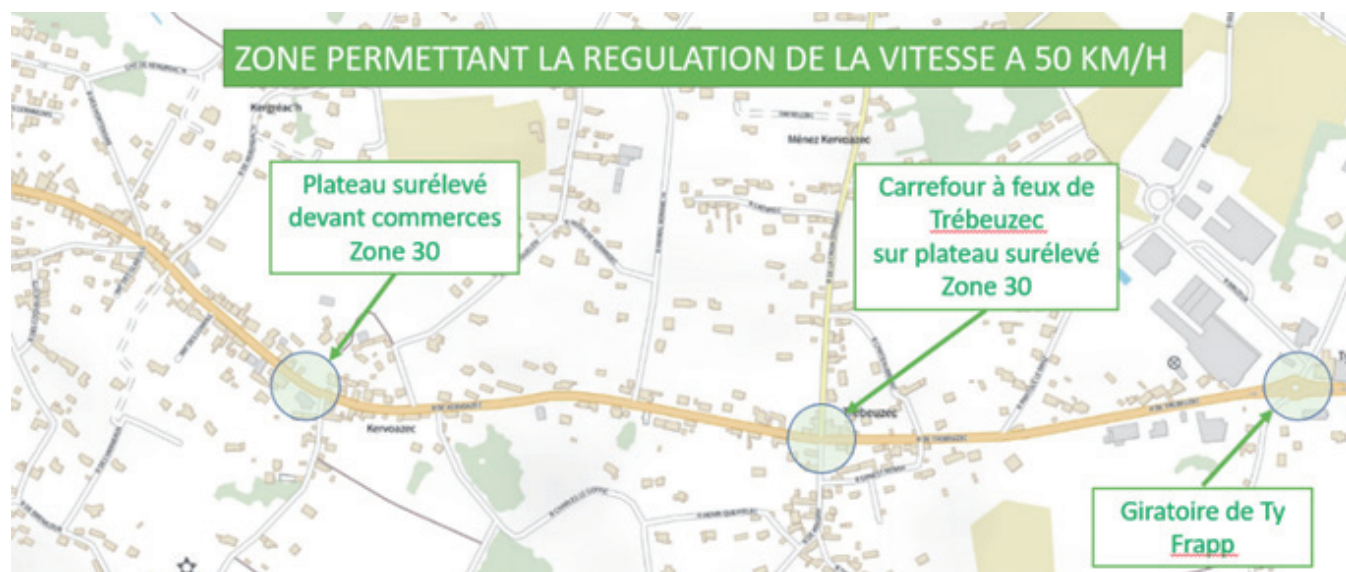
- **Éclairage public (SDEF)** : Reprise de l'ensemble de l'éclairage public dans la continuité des tranches réalisées antérieurement

- **Réseau gaz (GRDF)** : pas de travaux et

demande de raccordement gaz auprès de la population concernée.

Une gestion du pluvial intégrée au projet

Un nouveau réseau d'eaux pluviales va être créé pour la reprise des écoulements de la voirie routière ainsi que la reprise en amont et en aval des fossés existants par curage. N'étant pas maître du foncier, la collectivité étudie en parallèle la création sur le linéaire concerné de 2 bassins de rétention des eaux pluviales en complément des mesures déjà prises en compte.



Action sociale et Santé



Le CCAS de la commune travaille de manière variée auprès de la population. Son objectif premier est d'aider les personnes en situation de précarité financière ou sociale, les personnes vieillissantes, les personnes en recherche de logement. Le CCAS tient également un registre des personnes fragiles ou isolées de la commune. Il gère aussi des actions plus heureuses, comme la remise des colis de Noël aux personnes âgées de la commune, et l'organisation du repas des aînés, quand cela est possible. C'est un travail de l'ombre, peu visible, mais qui sollicite une implication constante au quotidien.

Collecte annuelle de la Banque Alimentaire

Cette année, la collecte de produits alimentaires a eu lieu les vendredi 26 et samedi 27 novembre derniers.

Des élus de la commune, les membres du CCAS et des bénévoles ont assuré 68 heures de présence au magasin Carrefour de Plouhinec. Pour la première année, les jeunes du conseil municipal de Plouhinec ont porté main forte à leurs aînés. Leur présence sur le terrain a agréablement surpris les clients. Un bon apprentissage du bénévolat pour ces jeunes dont la participation à la vie de la commune a été encouragée par les Plouhinecois.

Plouhinec a récolté cette année 1100 kg de marchandises au profit « Secours Alimentaire » qui distribue un colis hebdomadaire, aux

personnes en situation de précarité sur l'ensemble de la communauté de commune.

Le CCAS et la municipalité remercient le magasin Carrefour Market pour le prêt gracieux d'un véhicule pour le transfert des denrées dans les locaux de l'association « Secours Alimentaire du Cap Sizun »

Merci également à tous les participants, élus municipaux, membres du CCAS et bénévoles.



Retour sur : la distribution des colis de Noël aux aînés

La remise des colis de Noël

« Chez Jeanne »

Cette année encore, la municipalité a dû annuler le repas des aînés en raison du virus COVID 19 et du risque sanitaire toujours présents.

Le repas des aînés étant ouvert aux personnes de 75 et plus, la commune a cette année offert le colis de Noël en remplacement de ce repas annulé. Comme pour le repas des aînés, une inscription était nécessaire. Il a été ainsi offert et distribué 129 colis les 8 et 15 décembre derniers à la salle communale « Chez Jeanne ». Un petit café et une petite douceur leur ont été servis dans une franche convivialité, par les élus et le Conseil Municipal des jeunes.

L'investissement des jeunes conseillers municipaux et la présence de Mr Le Maire ont été très appréciés par les personnes âgées.



La remise des colis de Noël à domicile

439 personnes de plus de 80 ans comme traditionnellement, ont reçu par les mêmes élus leur coffret de Noël à domicile. Comme l'année dernière, l'échange avec la personne âgée a été plus court qu'à l'accoutumée, mais le colis de Noël et les élus, toujours accueillis avec le sourire.

Le CCAS a également été offrir le même colis de Noël à 81 personnes résidant dans les maisons de retraites de Plouhinec et des alentours.



Rappel Vaccination COVID 19

Le 3 novembre dernier, les professionnels de santé du Cap Sizun regroupés en Maison de Santé Pluriprofessionnelles (MSP Est et Ouest Cap Sizun) et en partenariat avec le Centre de Vaccination Territorial de Douarnenez ont proposé d'organiser le 23 novembre une journée de vaccination sur notre commune.

Dans un premier temps, cette vaccination s'adressait uniquement à la population fragile et peu mobile de notre commune.

Le 9 novembre, suite à l'intervention du Président de la République, ce critère à été modifié, et nous avons pu donner des RDV à toutes personnes de plus de 65 ans sans tenir compte de leur mobilité, seule condition : respecter le délai de 6 mois entre la 2nde ou 3ème dose de rappel.

Par manque de disponibilité de salles communales, cette vaccination a donc eu lieu dans les locaux des Ateliers Jean Moulin. Et 106 personnes ont pu être vaccinées sur notre commune.

Par ailleurs, La préfecture du Finistère par courrier en date du 22 octobre avait demandé aux maires de sensibiliser les personnes enregistrées sur la liste des personnes fragiles de la commune et déjà vaccinées sur l'importance de réaliser un rappel de vaccination 6 mois après leur 2nde injection. 14 personnes de la liste ont donc été appelées par Mme Auffret, adjointe aux Affaires Sociales.

Et bien qu'aujourd'hui la majorité des personnes soient vaccinées le virus circule toujours. Nous sommes en période hivernale propice à la propagation des virus, il avait donc également été demandé aux mairies de proposer aux personnes de plus de 80 ans non vaccinées à ce jour, de s'adresser à leur médecin ou leur pharmacien afin de réaliser cette vaccination qui les protégera. À cet effet, un article dans la presse, sur le site de la mairie et sur le panneau électronique, avaient été diffusés fin octobre.

Centre de vaccination éphémère, aux Ateliers Jean Moulin



Conférence à Plouhinec :

« Alimentation, sommeil : des clés pour Bien vieillir »

En partenariat avec la mairie de Plouhinec, l'association Défi santé nutrition spécialisée en prévention organise une conférence « Alimentation, sommeil : des clés pour Bien vieillir » le jeudi 13 Janvier de 14h30 à 16h30 à la Salle chez Jeanne. Les participants seront amenés à échanger et à partager avec la diététicienne sur les idées reçues liées à l'alimentation et au sommeil des séniors.

Cette conférence sera aussi l'occasion de présenter et de prendre les inscriptions pour le programme de prévention « Séniors actifs » alliant nutrition, activité physique et sommeil qui aura lieu tous les vendredis matins (hors vacances scolaires) du 21 Janvier au 08 Avril. La réunion est ouverte à toutes personnes de plus de 60 ans avec pass sanitaire obligatoire. Gratuit. Contact au 02 98 43 99 17 pour plus d'informations.



Crédit : Défi Santé Nutrition



« Café des familles » : À destination des parents d'enfants handicapés majeurs

Des parents d'enfants handicapés majeurs se réunissent une fois par mois autour d'un café afin d'échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent comme :

- » Leur vieillissement,
- » Si on ne peut plus s'occuper de son enfant qui le fera ?
- » Quel avenir pour la retraite de leur enfant ?
- » Échanges également sur leurs réussites.

L'ADAPEI : association de parents, les élus responsables du secteur social des municipalités du Cap Sizun ou de Douarnenez communauté, les établissements d'accueil comme Kan ar Mor, le CLIC sont autant de partenaires qui aident les parents d'enfants handicapés majeurs à trouver des réponses à leurs questions.

Ils ont l'expérience des dossiers administratifs, ils savent trouver des solutions pour du répit, pour des petits travaux, et souhaitent partager ces informations autour d'un moment de convivialité.

Sur des questions plus complexes comme la culpabilité, la fratrie, la tutelle, les relations avec les établissements, l'autonomie ... Ils s'appuient sur la compétence de professionnels

Pour en savoir plus : Renseignements auprès de Colette LOPEZ au 07 87 86 03 ou : coco.vaillant@orange.fr

Horaires d'ouverture du CCAS



Lundi - Mardi et Jeudi : 9h00-12h00 | 14h00 - 17h00
Mercredi : 9h00 - 12h00



Marie-Thérèse STEPHEN agent référent, Nicolas LHUILLIER, Nicolas REGNIER, Sylviane POULHAZAN, Gaëlle HACKETT, Didier BOCQUET, Sophie DOUBOVETZKY, Bernard POCHIC, Françoise DONNART et Pascal DRUON adjoint référent.

Recensement 2022

L'enquête du recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Le recensement permet de connaître la population officielle de la commune. C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et grands projets qui vous concernent. Ces résultats sont également utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget de la commune. Le recensement permet ainsi d'aider les collectivités à mieux répondre aux besoins de la population. Huit agents recenseurs ont été recrutés. Ceux-ci, munis d'une carte, passeront dans chaque foyer déposer directement dans les boîtes

aux lettres, une notice avec un code pour répondre directement par internet : plus simple – protection des données – moins de papier. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront des questionnaires papier (une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans le foyer), puis ils conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer sous quelques jours. Nous vous remercions à l'avance de leur réserver le meilleur accueil qu'il soit.



Ça bouge dans les services !

Ludovic GOURRET
Contrôleur de travaux
(changement de service)

Bienvenue aux nouveaux agents et **MERCI** aux anciens.

Départ en retraite de :



Philippe VAIREAUX
Responsable urbanisme



Pierre-Marie PAVIS
Service technique -
Espaces verts
(contrat aidé)



Johan CLOAREC
Service technique -
Espaces verts



André QUÉRÉ
Chef d'équipe -
Service bâtiments

Le projet de Centre Bourg : Pour une dynamisation réussie



Pôle urbain de près de 4 000 habitants, Plouhinec entend définir son projet de requalification urbaine au travers d'une stratégie de dynamisation et valorisation économique et sociale. Le territoire devient attractif auprès de nouvelles populations mais le projet doit ancrer le territoire dans les transitions économiques et sociales à l'œuvre pour devenir créateur d'emplois et de plus-values économiques.

Argument phare de la campagne municipale, l'équipe majoritaire a donc lancé le projet de dynamisation du Centre Bourg par une concertation préalable où la population était invitée à s'exprimer sur la période du 25 octobre au 26 novembre 2021.

Afin de donner vie à ce nouveau « Centre Bourg », la mairie a mandaté le groupement de maîtrise d'œuvre composé du cabinet AGAP (urbanisme et paysage), Servivad ingénieurs conseils (Voirie et réseaux divers) et Martine Homburger (architecte coloriste). Ce groupement est complété par le cabinet Alizés (économiste) et IAO

Senn (hydraulicien). Ils ont pour mission d'étudier et mettre en œuvre le projet plouhinecois.

Avant de rentrer dans la phase de conception-réalisation du projet, la phase de concertation publique, moment privilégié d'échange avec la population, s'est traduite à la fois par différents ateliers et déambulations et entretiens téléphoniques avec les partenaires économiques et associatifs. Ce dispositif a été complété d'un questionnaire disponible sous format papier mais aussi dématérialisé sur le site internet, les réseaux sociaux.

Pour clore cette concertation, une réunion s'est déroulée le 13 décembre 2021 en présence des élus et services en amont de la construction du bilan de la concertation qui sera réalisé par le cabinet AGAP début 2022.

Après un passage en conseil municipal, la population sera informée du bilan de la concertation et des premières ébauches lors d'une prochaine publication sur le mag d'avril 2022.



Nombre de retour reçu sur le questionnaire :
73 sous format papier
103 en ligne



Les habitants en déambulation



Atelier couleurs



Atelier tourisme/économie



Dates des élections 2022

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

La Conciergerie du Cap

Installé sur Plouhinec, Jean-Loup THIMOLÉON réalise pour les particuliers, des petits travaux de bricolage (pose de cadre, lustre...) et jardinage (tonte, désherbage...) ainsi que de l'aide à la personne. Il intervient sur Plouhinec et les communes voisines et est éligible au crédit d'impôts.

Contact : conciergerie29@yahoo.com
- 07 69 76 98 08



Alouette Surfboards : aux Ateliers Jean Moulin

Fabrication de surf éco-responsable sur mesure et réparations Pu / Epoxy. Planches disponibles en test à l'atelier. Planches performantes et légères sans stratification, construction EPS 100% recyclable, bois, liège et vernis

Contact : <https://www.alouette-surfboards.fr/> ou 06 88 63 38 37, adresse : 27 rue de la république à Plouhinec

LIGUE CONTRE LE CANCER – Soins de confort

L'Antenne de Pont Croix du Cap Sizun de la ligue contre le cancer offre aux personnes atteintes du cancer, des soins de confort gratuits permettant de passer le cap de la maladie dans de meilleures conditions.

Ces soins de bien être tels que : la réflexologie, l'esthétique, la coiffure (prothèse capillaire), le sport adapté, l'art thérapie, la sophrologie, la diététique sont encadrés par une équipe de professionnels du secteur.

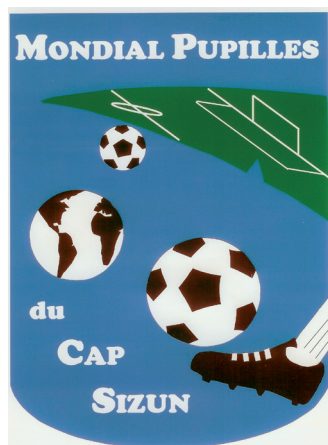
Une rencontre conviviale établie une fois par mois permet de se retrouver pour un moment d'échange, de partage permettant de créer un lien social afin de rompre l'isolement. D'autre part, un temps d'écoute personnalisé est proposé également au pôle médical de santé, prendre un rendez-vous au : 06 45 59 30 07

Permanence les lundi et jeudi de 10h à 12h au 06 45 59 30 07. Responsable : Monique Carval

Mondial Pupilles dans le Cap Sizun

Après l'annulation des éditions 2020 et 2021, le Mondial Pupilles revient en 2022, pour le plus grand bonheur de nos petits footeux. Le tirage de la compétition est prévu le 25 février 2022 à Ergué Gabéric. Cette manifestation aura lieu du 26 au 28 mai sur le stade de Primelin, pour le Cap Sizun. Sous réserve des conditions sanitaires.

Vous souhaitez devenir bénévoles, contactez le 06 45 26 99 88



« Le breton en 840h chrono ! »

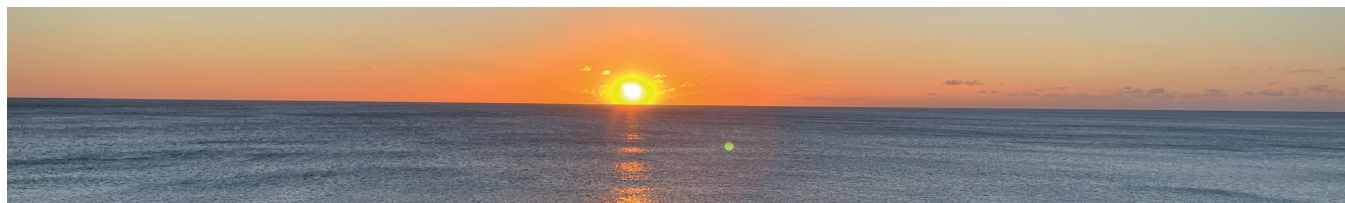
L'organisme de formation Stumdi propose plusieurs formules de formations/stages pour répondre aux différents besoins de formation des apprenants bretonnants sur le chemin de la maîtrise de la langue.

Pour avoir plus d'informations : 02 98 21 39 94 – contact@stumdi.bzh – www.stumdi.bzh

Labélisation «Petites Villes de Demain»

Dans le cadre de la labélisation «Petites Villes de Demain», le sous-préfet de Quimper, Christophe MARX était présent sur Plouhinec le 17 décembre 2021 pour échanger avec Audierne, Plouhinec et la Communauté de communes du Cap Sizun sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).





Chers Plouhinéois,

Dans un contexte toujours difficile avec cette cinquième vague, la période qui s'ouvre est malgré tout propice à se ressourcer auprès des siens et prendre un moment de recul dans nos vies bousculées. Concernant la revitalisation du centre-bourg ou la route départementale, des réunions ont eu lieu et d'autres seront organisées. Nous invitons la population à s'y rendre autant que possible, dans l'esprit de participation que nous prônions pendant la campagne,

pour s'informer des projets, mais aussi nous rencontrer pour échanger. Les vœux du Maire ne pourront se tenir cette année encore, mais nous formons des vœux : désenclaver le Cap Sizun, mener la revitalisation du centre-bourg, maintenir le lien social et associatif entre les habitants, préserver notre mode de vie et notre environnement, etc. Tant de défis nous attendent, pour envisager l'avenir. Tout devra être fait pour réussir. Ces questions essentielles et tant d'autres

nous obligent à ne pas perdre de temps dans la critique facile et les polémiques. Nous sommes convaincus qu'il ne faut travailler que pour l'intérêt général.

Tous nos sentiments les meilleurs pour cette fin d'année.

Nedeleg laouen !

Christine Jézéquel
Florian Le Bars

Chers Plouhinéois, Meilleurs Voeux à tous !

Lors du conseil municipal de Septembre, nous avons posé une question à Mr Biolchini concernant l'arrivée du chantier Stratimer à Jean Moulin. Le maire a refusé d'ouvrir le débat précisant aux élus de l'opposition que « selon le règlement intérieur du Conseil Municipal, il ne donnait pas débat à cette question ». Notre réaction : « Vive la démocratie ! ». Comment l'opposition peut-elle remplir son rôle et défendre les intérêts des Plouhinéois ?

Mr Biolchini nous a aussi reproché de nous intéresser à notre intérêt soudain envers le secteur de la pêche. Nous tenons à préciser que lors du dernier mandat un ponton à gasoil a été réalisé en collaboration avec la ville d'Audierne, la totalité du terre-plein de Poulgoazec a

été ré-enrobé avec l'aide du département, les locaux de l'ancienne usine ACF ont été aménagés : installation d'Audierne Plaisance, réalisation de WC pour les associations, réalisation d'une salle de projection pour les visites de criée avec un nouveau film sur la pêche locale. L'accès aux piétons a été réaménagé du côté ouest de l'ancien bâtiment ACF. De nombreuses heures de travail avec le syndicat mixte ont également permis de programmer la réalisation de la cale à Poulgoazec en 2022. Les études ont également été faites pour la construction du port de plaisance de Poulgoazec. Et enfin, des discussions avec la région entre le Maire de Plouhinec, Mr LE PORT, et le Président de région, Mr CHESNAIS GIRARD, pour permettre l'installation de Stratimer à Poulgoazec. Lors du conseil

de décembre on nous a enfin annoncé que ce dossier avançait, nous espérons une issue rapide à l'installation de cette entreprise !

Autre déception, la municipalité ne sent pas concernée par le Téléthon, auparavant la confection des crêpes rapportait plus de 1600€ à cette bonne cause ! Le maire nous a fait remarquer qu'il n'y avait pas eu d'animations sur la commune durant l'été, quel dommage qu'il en annule quelques-unes !

F. Autret
MC. Lautredou
Y. Thomas

Chères Plouhinéaises, chers Plouhinéois,

Lors du Conseil municipal de septembre, l'opposition par l'intermédiaire de Monsieur AUTRET, nous interrogeait concernant l'arrivée de l'entreprise STRATIMER sur le site de l'ancien gymnase Jean Moulin à Poulgoazec. Notre réponse, bien que claire et étayée, n'a visiblement pas été comprise... C'est pourquoi nous tenons, dans cette tribune, réaffirmer notre position sur ce dossier. Depuis le début du mandat, nous mettons en œuvre tous les moyens pour permettre l'arrivée de cette entreprise sur le site. C'est à ce jour, la seule piste de travail à

l'étude et nous entendons bien la mener à bon port.

S'agissant du Téléthon, et plus particulièrement de l'animation de confection de crêpes, il me paraît important de rappeler que cette manifestation a été annulée en raison de la situation sanitaire, et que bien évidemment la municipalité n'en est en rien responsable. Nous en profitons d'ailleurs pour rappeler à l'ensemble des associations qu'en cas de difficulté liée à la crise de la Covid-19, elles peuvent

se rapprocher de la municipalité et plus particulièrement de Pascal DRUON, adjoint référent.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, une excellente année 2022. Prenez soin de vous, de vos proches et de tous ceux qui vous entourent.

Bonne année – Bloavezh mat

L'équipe majoritaire

Bienvenue à :

Maël ALLAIN – 9 rue du Hameau de Trébeuzec08/10/2021
Léon CALVEZ – Keradennec.....27/10/2021
Heddy KABAOU – 6 impasse du Menez04/11/2021

Souvenirs de :

Suzanne LOURGUILLOUX veuve COLIN28/07/2021
Francette JADE27/08/2021
Yvonne PELLAE veuve KERDRANVAT24/09/2021

Roger DUCROQC25/09/2021
Paul MENARD.....01/10/2021
Marie Anne LE BOT veuve LE BIHAN.....04/10/2021
Ambroisine THYMEUR veuve GUILCHER.....09/10/2021
Germaine HELIAS veuve BANIEL.....10/10/2021
Jean Michel SIMON-CHENET11/10/2021
Michelle LOUARN veuve ANSQUER23/10/2021
Marcel ANSQUER24/10/2021
Patrick CASTREC.....08/11/2021
Jacques BUREL.....21/11/2021
Marguerite SINOUE veuve LE BORGNE25/11/2021
Roger URVOIS29/11/2021



Mairie de Plouhinec

Rue du Général de Gaulle - 29780 PLOUHINEC
Téléphone : 02 98 70 87 33
Fax : 02 98 74 93 31
E-mail : mairie@ville-plouhinec29.fr
Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi : 9h-12h • 14h-17h